

INFORMATIONS PRATIQUES

AGENCE POSTALE

📍 11 Espace Centre Village
☎️ 03 89 26 04 74
🕒 lundi, mardi : 14h30 à 17h00
jeudi : 14h30 à 18h00
vendredi : 14h30 à 17h00
samedi : 09h00 à 10h30

BIBLIOTHEQUE

📍 16 avenue Pierre Emile Lucas
☎️ 03 89 74 07 94
🕒 lundi : 15h00 à 18h00
mercredi : 15h00 à 18h00
samedi : 10h00 à 12h00

DECHETTERIE

📍 15 avenue de la Paix
🕒 mercredi : 10h00 à 12h00
vendredi : 14h00 à 17h00
samedi : 14h00 à 17h00

POINT DE TRI DECHETS VERTS

📍 situé à côté du verger école de Bantzenheim
🕒 mercredi : 08h00 à 17h00
samedi : 08h00 à 17h00

RAMASSAGE DES BACS

Ordures ménagères : mercredi après-midi
Déchets recyclables : lundi matin en semaine paire
Pensez à sortir vos poubelles la veille de la tournée.

BALAYAGE DES RUES

La balayeuse passera le **mardi 02 septembre 2025**.
La voirie doit obligatoirement être libérée dès le **matin à partir de 07h00** pour faciliter et permettre le nettoyage de toutes les rues.

ECOLES

ELEMENTAIRE **MATERNELLE**
📍 allée de l'Europe 📍 2 rue des A. Combattants
☎️ 03 89 26 05 58 ☎️ 03 89 26 06 50
@ ce.0680857m@ac-strasbourg.fr

SPLEA - Relais Petite Enfance

📍 1 rue des Alpes, 68490 OTTMARSHEIM
☎️ 03 68 36 16 23
@ rpe@splea68.fr

MAISON FRANCE SERVICES

📍 1 rue du Gén. de Gaulle, 68490 OTTMARSHEIM
☎️ 03 89 75 15 03
@ ottmarsheim@france-services.gouv.fr

GARDES MEDICALES

Pour connaître le médecin de garde sur le secteur, vous devez faire appel au SAMU 15.

CABINETS INFIRMIERS

📍 1 rue des deux Rives, 68490 BANTZENHEIM
☎️ 06 95 48 21 15
🕒 lundi au samedi : 08h15 à 08h45
📍 12 rue de Chalampé, 68490 OTTMARSHEIM
☎️ 03 89 26 15 82
📍 4 rue de l'Europe, 68740 RUMERSHEIM-LE-HAUT
☎️ 03 89 75 74 46

PHARMACIES

PHARMACIE DES DEUX RIVES
📍 10 rue des deux Rives, 68490 BANTZENHEIM
☎️ 03 89 26 22 22
🕒 lundi au vendredi : 08h30 à 12h00 – 14h00 à 19h00
samedi : 08h30 à 12h00 – 14h00 à 17h00
PHARMACIE DE LA HARDT
📍 13 rue du Rhin, 68490 OTTMARSHEIM
☎️ 03 89 26 07 36
🕒 lundi au vendredi : 08h30 à 12h00 – 14h00 à 19h00
samedi : 08h30 à 12h00 – 14h00 à 17h00

PHARMACIE DE GARDE : composez le 3237
ou www.pharma68.fr

CONCILIATEUR – MEDIATEUR DE JUSTICE

Permanence sur rendez-vous à la Mairie d'Ottmarsheim.
☎️ 03 89 26 06 42

📅 **vendredi 08 août** 🕒 de 13h30 à 16h00

CULTE CATHOLIQUE : messes

📅 **dimanche 10 août** 🕒 à 10h30
📅 **dimanche 31 août** 🕒 à 09h00

Les messes du vendredi ont lieu à 18h00.

NUMEROS D'URGENCES : RESEAUX

REGIE EAU – m2A : EAU | SIVOM : ASSAINISSEMENT
☎️ 03 10 00 40 75 | ☎️ 03 10 00 40 75

BRIGADES VERTES

☎️ 03 89 74 84 04

GENDARMERIE

☎️ 17

ALSACHIMIE

N° VERT : 0800 041 051 POSTE GARDE : 03 89 26 56 56



PIQUE-NIQUE MUSICAL DE LA RENTREE samedi 30 août 2025

à partir de 18h30 **LES GALETS** 8 avenue de la Gare

🍷 PIQUE-NIQUE TIRÉ DU SAC 🎵 DJ / PISTE DE DANSE

🍷 FRATERNELLE DES DONNEURS DE SANG

FERMETURE DES SERVICES DE LA MAIRIE

MAIRIE

📅 **vendredis 08 et 22 août**
📅 **jeudi 14 août**

DECHETTERIE

📅 **vendredi 15 août**

AGENCE POSTALE

📅 **du lundi 04 août au dimanche 24 août**

BIBLIOTHEQUE

📅 **jusqu'au mercredi 02 septembre**

Une permanence sera assurée le 📅 **mercredi 20 août**



MAIRIE DE CHALAMPÉ

9 Espace Centre Village, 68490 Chalampé
☎️ 03 89 26 04 37 | mairie@chalampe.fr
www.chalampe.fr 📍 Village de Chalampé

SAVOIR VIVRE – CHIEN

Un arrêté municipal relatif aux chiens stipule que :

- Tout chien circulant sur le ban communal doit être tenu en laisse. Celle-ci doit être suffisamment courte afin d'éviter tout risque d'accident.
- Les propriétaires de chien ou leurs gardiens doivent prendre toutes leurs précautions pour que leur animal ait un comportement non agressif.

Un arrêté préfectoral relatif aux chiens stipule que toute morsure ou griffure de personne par un chien doit être déclaré en mairie. L'animal :

- sera placé aux frais du détenteur, pendant 15 jours, auprès d'un vétérinaire sanitaire
- fera l'objet pendant ces 15 jours d'une évaluation comportementale par un vétérinaire comportementaliste. Le résultat sera transmis à la mairie.

Le Maire pourra imposer au propriétaire de suivre une formation afin d'obtenir une attestation d'aptitude.

L'image de notre belle commune est l'affaire de tous, Merci pour votre implication.



VERNISSAGE FOLIE'FLORE

Comme vous le savez déjà m2A, dans le cadre de Folie'Flore, a proposé aux communes membres de réaliser une création originale au sein de chaque village. Nous vous avons sollicités et vous avez répondu présents à notre appel. Grâce à vous ce projet est devenu réalité.

RENDEZ-VOUS POUR LE VERNISSAGE

📅 **vendredi 05 septembre** 🕒 à 18h00
📍 Les Galets, 8 avenue de la Gare

HORAIRE SECRETARIAT

Lundi, mardi : 09h00 – 11h30 et 16h00 – 18h00
Mercredi : 09h00 – 12h00
Jeudi : 09h00 – 11h30 et 16h00 – 18h00
Vendredi : 09h00 – 11h30 et 14h00 – 16h00



FUCHSA'ECK

Le Fuchsa'Eck ouvre ses portes.

TOUS LES JOURS SAUF LUNDI ET MARDI

jusqu'au dimanche 14 septembre

de 10h00 à 18h00

12 avenue Pierre Emile Lucas

Jusqu'au 28 septembre, la Société d'Histoire vous propose de découvrir en photos la métamorphose de notre commune entre 1950 et 2000. Vous n'en croirez pas vos yeux ! Venez nombreux !



APRES-MIDI RECREATIVE

LE CERCLE D'OR

Le Cercle d'Or, la nouvelle association du village dédiée aux seniors, est heureuse de vous convier à sa toute première après-midi récréative ! Venez partager un moment convivial !

jeudi 11 septembre

à 14h00

Espace 2 Rives, 8 rue de l'église

L'OFFRE EVOLUE A LA RENTREE

Soléa

FILEA DEVIENT **Soléa** À LA DEMANDE

A partir de la rentrée 2025 les services FILEA et CHRONOPRO deviennent SOLEA A LA DEMANDE.

- Complète les lignes régulières.
- Permet de voyager facilement, en dehors des horaires de passage des bus classiques.

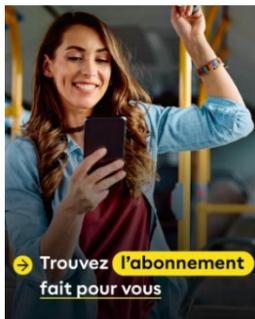
Déplacez-vous sur réservation de 06h00 à 23h00, 7j/7 (hors jours fériés) :

- entre les arrêts de votre zone (Bantzenheim, Chalampé, Hombourg, Niffer, Ottmarsheim, Petit-Landau)
- entre les arrêts Gare Centrale et Carrefour Ile Napoléon

d'informations et réservation sur www.solea.info



RESERVATION OBLIGATOIRE : 1 heure avant



Vos tickets et abonnements sur votre smartphone !

Compte Mobilité m2A



Etat-civil ANNIVERSAIRES

80^{ème} anniversaire

M. CHAMPEL Jean-Pierre, le 20 août

Noces de diamant

M. et Mme MANTEY René, le 07 août

Toutes nos félicitations et tous nos souhaits de bonne santé !

DATES A RETENIR DÈS A PRÉSENT

- **04 septembre** : conseil municipal
- **05 septembre** : vernissage Folie'Flore
- **26 septembre** : bar éphémère
- **12 octobre** : 70^{ème} anniversaire du Corps des Sapeurs-Pompiers de Chalampé

Course / marche solidaire LA FUCHSA' RUN

Dimanche 5 octobre

Parcours 5 km non-chronométré

Infos pratiques

Course ou marche ouvertes à toutes et à tous !

Organisation: **Dynamique Sportive Chalampé**, en partenariat avec la municipalité.
Participation course ou marche : **10 euros** par personne (gratuit pour les moins de 16 ans)

Toutes les inscriptions seront reversées à la **Ligue Contre le Cancer 68**

Retrait des **dossards** au point de départ à la salle Les Galets 1 heure avant le départ

Échauffement collectif à 9h45 salle Les Galets

Départ à 10h00, salle polyvalente Les Galets, avenue de la gare à Chalampé

🍷 Ravitaillement et buvette sur place pour reprendre des forces - Ambiance musicale !

🏆 **Podium gagnant** avec remise de supers prix !

Inscription et règlement : par CB en ligne via QR Code (ci-contre) ou par chèque via le bulletin d'inscription ci-dessous :

Course Marche

Nom : Prénom :

Localité : Date de naissance :

Tél. : Mail :

Je dégage les organisateurs de toute responsabilité en cas d'accident.

Bulletin rempli et règlement par chèque à l'ordre de **Dynamique Sportive Chalampé**.
Dépôt ou envoi à : Martine Kaminski, 3 square du Muhlbach 68490 Chalampé.

2025 : L'ANNEE DU 70EME ANNIVERSAIRE

ARTICLE 7 : L'amicale des Sapeurs-Pompiers

Parallèlement au Corps des Sapeurs-Pompiers, le 30 décembre 1955 est créée l'Amicale, association de loi 1901 qui permet d'organiser diverses manifestations pour participer à l'animation de la vie de la commune.

Les recettes des premières manifestations ont contribué à l'achat de matériels manquants : c'est l'amicale qui a acheté le premier véhicule du centre : autre temps autre pratique. L'amicale payait également l'assurance et le carburant.

Au fil des années ont été organisés successivement :

- Les "Kilbes" : un chapiteau était installé sur une place, emplacement de l'actuel Intermarché, et qui durait plusieurs week-ends.
- Les feux de la St Jean, sur l'île du Rhin.
- Les marches populaires.
- Les soirées couscous/paëlla.
- Les bals du 14 Juillet : au départ dans la salle des fêtes de l'Hôtel du Rhin, puis aux "Galets".
- Les distributions des calendriers.

Plus récemment :

- Le bar éphémère
- La crémation des sapins
- La soirée "Halloween"

Cohésion et resserrement des liens entre pompiers, c'est le maître mot.

Toutes ces manifestations nous permettent de financer :

- Le repas de la St Barbe.
- Le Noël des enfants de la caserne
- Les divers repas et autres barbecues : cohésion étant toujours le maître mot, les familles des pompiers y sont conviées.

Les vétérans prenant toujours une part active à ces diverses manifestations.

Comme à sa création, la dynamique est là et les nouvelles idées ne manquent pas ! ...



Feu de la Saint Jean



Marche populaire



Crémation des sapins



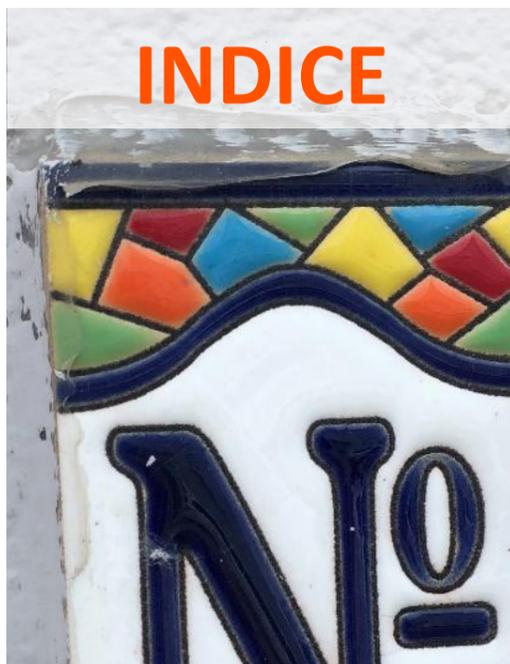
Halloween

Trouvez l'adresse :

“ Le menteur y travaillait

jusqu'au début des années

1960”



ENIGME AOUT 2025

Talon-réponse à remettre à la mairie avant le 1^{er} septembre 2025.

NOM..... Prénom.....

Adresse.....

Téléphone.....

SOLUTION PROPOSEE

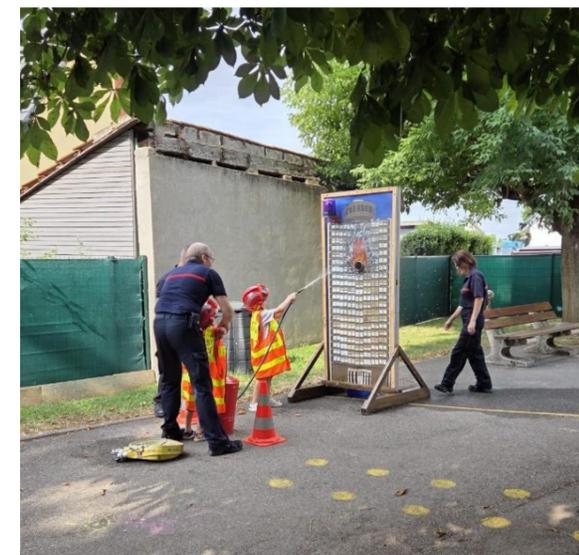
.....
.....
.....
.....
.....

En cas de nombreuses bonnes réponses, un tirage au sort désignera le gagnant.

LES SAPEURS-POMPIERS AUX ECOLES

📅 03 juillet 2025

Comme chaque année, les sapeurs-pompiers de Chalampé se sont rendus aux écoles pour présenter aux enfants les activités des pompiers. Parcours sportif, gestes qui sauvent et présentation du matériel ont rythmé cette journée. Après toutes ces émotions, les enfants se sont vu remettre un diplôme du petit sapeur-pompier, pour leur plus grand bonheur.



BONNE CONTINUATION A NOS CM2

📅 03 juillet 2025

A l'occasion de leur future rentrée en 6^{ème}, la municipalité a offert aux CM2 scolarisés à l'école élémentaire de Chalampé une calculatrice et souhaite tous nos vœux de réussite pour cette nouvelle étape scolaire.



CHALLENGE MOBILITES DOUCES

📅 03 juillet 2025

Afin d'encourager l'usage des vélos, trottinettes et de la marche pour se rendre à l'école, la Commune a décidé de reconduire cette année le challenge mobilités douces durant 2 semaines.

Cette année, les élèves des écoles élémentaire et maternelle ont choisi l'association SPA de Mulhouse pour percevoir la somme récoltée à la suite de ce challenge. La subvention fut calculée comme suit : 1 € par trajet est versé à chaque fois qu'un élève s'est rendu en mobilité douce à l'école depuis son domicile.



DON DU SANG

📅 26 juin 2025

La fraternelle des donneurs de sang de Chalampé est très reconnaissante du succès du dernier don et tient à remercier les donneurs qui sont venus nombreux.



UN AGAVE SURPRENANT

Lors de leur installation en 2000, un couple du village a aménagé les abords de sa propriété avec des plantes ornementales. 25 ans plus tard, en 2025, une tige de 5 mètres de haut s'est mise à pousser. Après quelques recherches, le couple découvre qu'il s'agit d'un agave d'Amérique. Si celui-ci est assez répandu sa floraison est rare et surprenante. Etant monochromatique, il fleurira une seule fois puis mourra.

Vous pouvez le voir, au 12a rue de Rumersheim.



APERITIF REPUBLICAIN

📅 13 juillet 2025

Les élus sont heureux d'avoir pu rencontrer les habitants de la Commune durant ce moment de convivialité.

MERCI d'avoir été au rendez-vous !



ANNIVERSAIRES

M. et Mme DUSSOURD Christian

Ont fêté leurs nocés d'or.

📅 06 juin 2025



M. et Mme KOEGLER Léonard

Ont fêté leurs nocés de diamants.

📅 03 juillet 2025



REJOIGNEZ LES Jeunes sapeurs-pompiers DE BANTZENHEIM ! Session 2025-2026



AU PROGRAMME

- Découvrez le matériel d'incendie et apprenez les techniques de lutte contre l'incendie
- Apprenez les gestes qui sauvent
- Faites du sport
- Participez à des manœuvres et à des cérémonies
- Gagnez en courage
- Apprenez le dépassement de soi
- Évoluez au sein d'une véritable équipe
- Partagez des valeurs de solidarité et de civisme
- Participez à des compétitions sportives entre jeunes

Pour devenir JSP à Bantzenheim, vous devez :

- ✓ être âgé de 11 à 16 ans (11 ans révolus)
- ✓ être en bonne condition physique
- ✓ habiter dans les communes de Bantzenheim, Ottmarsheim, Chalampé, Hombourg

LA FORMATION

La formation, encadrée par des sapeurs-pompiers ou des bénévoles formés, se déroule généralement les mercredis.

Elle est composée de cours théoriques et pratiques, de sport et d'initiation aux différentes facettes de l'activité, mais aussi de rencontres sportives, manœuvres, défilés ou événements.

Le référentiel de formation des jeunes sapeurs-pompiers est calqué sur celui de l'équipier de sapeur-pompier volontaire. Cette particularité évite aux JSP d'avoir à repasser l'ensemble des modules au moment de leur recrutement comme sapeurs-pompiers volontaires, mais uniquement ceux qui leur manquent.

Cours les mercredis de 16h45 à 19h15.

Vous êtes intéressés ?

Venez vous inscrire !

A la Caserne des pompiers :

📅 le 3, 10 et 17 septembre de 17h à 19h, accompagné d'au moins un parent

📍 Rue de l'Est, Bantzenheim

Sur le site :



Pour plus d'informations : ✉ joel.adamasdis68.fr ☎ 06.07.97.06.58



Mme KELLER Irène

A fêté ses 92 ans.

📅 25 juillet 2025



L'AS CHALAMPE RECRUTE !



NOUS RECHERCHONS DES JOUEURS ET JOUEUSES DE TOUTES CATÉGORIES (U7 A SÉNIOR), DES COACHS ET DES BÉNÉVOLES.

NOUVEAUTÉ: CRÉATION D'UNE ÉQUIPE LOISIR SÉNIOR.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENT VEUILLEZ CONTACTER ISABELLE WEISS: 06 12 10 12 68